



LA GODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

📍 : 1 impasse du Char Aquitaine.
83 100 TOULON
☎ : 04.94.91.37.55 (9 - 19 heures)
06.88.80.39.44
✉ : lagodasse83@orange.fr
<http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/>

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E.
Affiliée à l'A.N.C.V.



JUIN 2020

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous vous demandons de respecter les dates d'inscription et de téléphoner au siège social, au moins cinq jours avant la date de la sortie.



Dimanche 14

RANDONNEE « La grosse tête » par Signes

Randonnée pédestre de 4 heures 30, ↔ 14 km ↑↓ 638 m. Rendez-vous 9 heures 30, parking de Signes (près du terrain de sport au sud du village). Prévoir chaussures de marche, pique-nique.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animatrice : Jeanne



Vendredi 19

PETANQUE

Rendez-vous 20 heures 45, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 1 € (4 € max pour saison)

Animateur : Alain



Samedi 20

RANDONNEE nocturne à La Colle Noire

Petite randonnée de 1 heure et pique-nique avec couché de soleil sur la rade de Toulon. Rendez-vous 18 heures 30 parking de la plage de La Garonne au Pradet. Prévoir chaussures de marche, pique-nique, boisson et frontale.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 2 € -16 ans = 1 €

Animateur : Alain





Vendredi 26

PETANQUE

Rendez-vous 20 heures 45, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 1 € (4 € max pour saison)

Animateur : Alain



Dimanche 30

KAYAK « les gorges de Baudinard » par Artignosc/verdon

Rendez-vous 7 heures parking covoiturage (si covoiturage autorisé) de Ste-Musse à Toulon. Temps de trajet 1h40.

Location canoë 1 place 29 € - bi place : 35 € la journée. Prévoir pique-nique, maillot de bain, vêtement chaud pour les gorges qui sont froides et pas ensoleillées ...

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans = 4 € -16 ans = 2 €

Animateur : Alain



Joyeux anniversaire à Jeanne (1), Philippe C (13), Loriane (17),
Eric (20) et Esther (21)

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 10 €
Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



Tarif de remboursement de déplacement : (usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km ; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

IMPORTANT : Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils.

L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.



Crédit Municipal de Toulon

UNE IDÉE SOCIALE DE LA BANQUE